

PROCÈS-VERBAL
Municipalité du Canton de Stratford

La Municipalité du Canton de Stratford tient une session extraordinaire de son conseil, le 6^e jour de décembre 2010 à 21 heures, au Centre Communautaire, 165, Avenue Centrale Nord, Stratford (Québec), G0Y 1P0 à laquelle sont présents :

Monsieur Daniel Couture, conseiller	siège # 1
Monsieur Émile Marquis, conseiller	siège # 2
Monsieur Yvon Lacasse, conseiller	siège # 3
Monsieur André Gamache, conseiller	siège # 4
Madame Maryse Lessard, conseillère	siège # 5
Monsieur J. Denis Picard, conseiller	siège # 6

Les membres du conseil forment le quorum sous la présidence du maire, Jacques Fontaine

Madame Manon Goulet, directrice générale/secrétaire-trésorière est aussi présente agissant à titre de secrétaire.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Présentation du budget 2011
3. Délibération sur le budget
4. Période de questions
5. Adoption du Budget 2011
6. Levée de la séance extraordinaire

1- Ouverture de la séance extraordinaire

L'ouverture de la séance extraordinaire est à 21h00.

La conseillère Maryse Lessard renonce à l'avis de convocation.

2- Présentation du budget 2011

Une copie du budget 2011 a été distribuée au citoyens présents.

Le conseiller Daniel Couture mentionne que chaque conseiller a travaillé sur leurs dossiers respectifs en collaboration avec les employés municipaux.

Le rapport reflète plusieurs années. Les revenus 2011 sont établis en fonction des dépenses prévues. Les charges seront déterminées lors de la taxation de 2011.

Précision sur

- Le revenu de Paiement tenant lieu de taxe supérieur en 2011 de 13 000 \$: provient du remboursement de la TVQ.
- Écart dans les transferts : On ne peut prévoir des subventions potentielles.
- La municipalité a affecté la somme de 11 810 afin d'équilibrer son budget. Cependant, si l'on se fie à l'an passé, aucun montant n'a été réservé pour équilibrer le budget et nous prévoyons un surplus pour 2010.
- Augmentation des activités d'investissement

	Réalisation 2008	Réalisation 2009	Budget 2010	Estimé 2010	Budget 2011
<u>RECETTES:</u>					
Taxes	1 762 488	1 687 171	1 535 442	1 522 001	1 491 243
Paiement tenant lieu de taxes	47 158	41 892	68 727	68 487	81 260
Services rendus	228 264	145 857	2 900	35 586	27 150
Transferts	210 368	61 512	23 859	56 057	17 859
Imposition de droits	45 778	55 656	36 000	46 471	39 000
Intérêts	15 892	23 778	14 000	11 619	12 000
Autres revenus	10	26 035		2 016	0
Redevances	<u>0</u>	<u>7 648</u>	<u>5 322</u>	<u>5 322</u>	<u>5 322</u>
TOTAL :	2309958	2 049 549	1 686 250	1 747 559	1673834
<u>DÉPENSES :</u>					
Administration générale	278 173	298 080	298 330	391 546	347 932
Sécurité publique	248 366	281 236	290 701	280 601	276 660
Transport	629 471	578 137	436 694	395 349	411 107
Hygiène du milieu	265 681	307 443	310 107	309 964	316 410
Urbanisme et mise en valeur du territoire	76 131	90 887	107 692	101 138	88 125
Loisirs et culture	87 005	139 024	122 022	115 705	115 235
Frais de financement	<u>37 566</u>	<u>39 402</u>	<u>31 069</u>	<u>31 099</u>	<u>29 175</u>
TOTAL :	1622393	1 734 209	1 596 615	1 625 402	1584644
Transf à l'état des activ d'invest	248 607	345 281	31 735	28 000	40 000
Remboursements en capital	<u>62 600</u>	<u>67 000</u>	<u>57 900</u>	<u>57 900</u>	<u>61 000</u>
TOTAL :	311207	412 281	89 635	85 900	101000
Affectation:	0	0	0	0	0
Surplus accumulé affecté :	0	185 997	0	0	11 810
RÉSULTAT NET	376 358	89 056	0	36 257	0

3- Délibération sur le budget

Hausse de l'évaluation de 12 % du rôle en 2011.

Le budget ne comprend pas le coût pour la mise aux normes en aqueduc ainsi que l'achat du camion en incendie (règlement d'emprunt).

Le budget détaillé est accessible à tous.

4- Période de questions

Est-ce que les taxes vont augmenter de 12 % ? Non

Est-ce que les tarifs vont demeurer les mêmes ? C'est à vérifier

Les citoyens demandent s'il est possible d'avoir une présentation papier du budget plus détaillé.

5- Adoption du Budget 2011

Considérant que le budget de la municipalité est déficitaire de 11 810 \$;

Il est proposé par Daniel Couture
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford adopte le budget présenté et que ce montant de 11 810 \$ soit réservé à partir du surplus général.

Le vote est demandé Pour : 5
 Contre : 1

La conseillère Maryse Lessard s'objecte à l'adoption parce qu'elle souligne qu'elle n'a pu recevoir une copie du budget projeté avant la fin de l'après-midi du 6 décembre 2010, malgré le fait qu'elle en ait fait la demande écrite et que le vendredi 3 décembre, il ne lui était toujours pas accessible. De ce fait, elle n'a pu en prendre connaissance. Elle enregistre sa dissidence.

Monsieur le maire ajoute que tous les autres élus ont reçu le document en question à 17 h 45.

2010-12-273

Adoptée à la majorité des conseillers(ères)

6- Levée de la séance extraordinaire

Il est proposé par Daniel Couture
Et résolu;

Que la séance extraordinaire soit levée à 21h25.

2010-12-274

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Jacques Fontaine
Maire

Manon Goulet
Directrice générale
secrétaire-trésorière